

Mag Centre, 14 novembre 2014

Chartres, laboratoire de la réforme territoriale

Vendredi, 14 novembre 2014

[Like](#) [Share](#) [8](#) [Tweet](#) [1](#) [8](#) [1](#) [0](#) [f](#) [t](#) [in](#) [p](#) [s](#) [o](#)



Gérard Larcher (UMP), délocalisera une partie du sénat lundi à Chartres (Photo Tom Lessard).

Lundi, le Sénat se délocalise (en partie) à Chartres (Eure-et-Loir). Dès mardi, l'Assemblée nationale examinera en deuxième lecture le projet de loi portant sur le nouveau découpage territorial. Alors que le Sénat souhaite quinze régions, conformément au vœu du gouvernement, l'Assemblée sera plus que tentée de les ramener à treize. La Haute Assemblée aura encore son mot à dire lors de la commission mixte paritaire qui suivra mais, surtout, elle se prépare à peser de tout son poids sur la nouvelle organisation territoriale, autrement dit la répartition des compétences entre les différentes collectivités qui sera étudiée dans une deuxième loi portant sur la réforme territoriale dès le 16 décembre au Palais du Luxembourg.